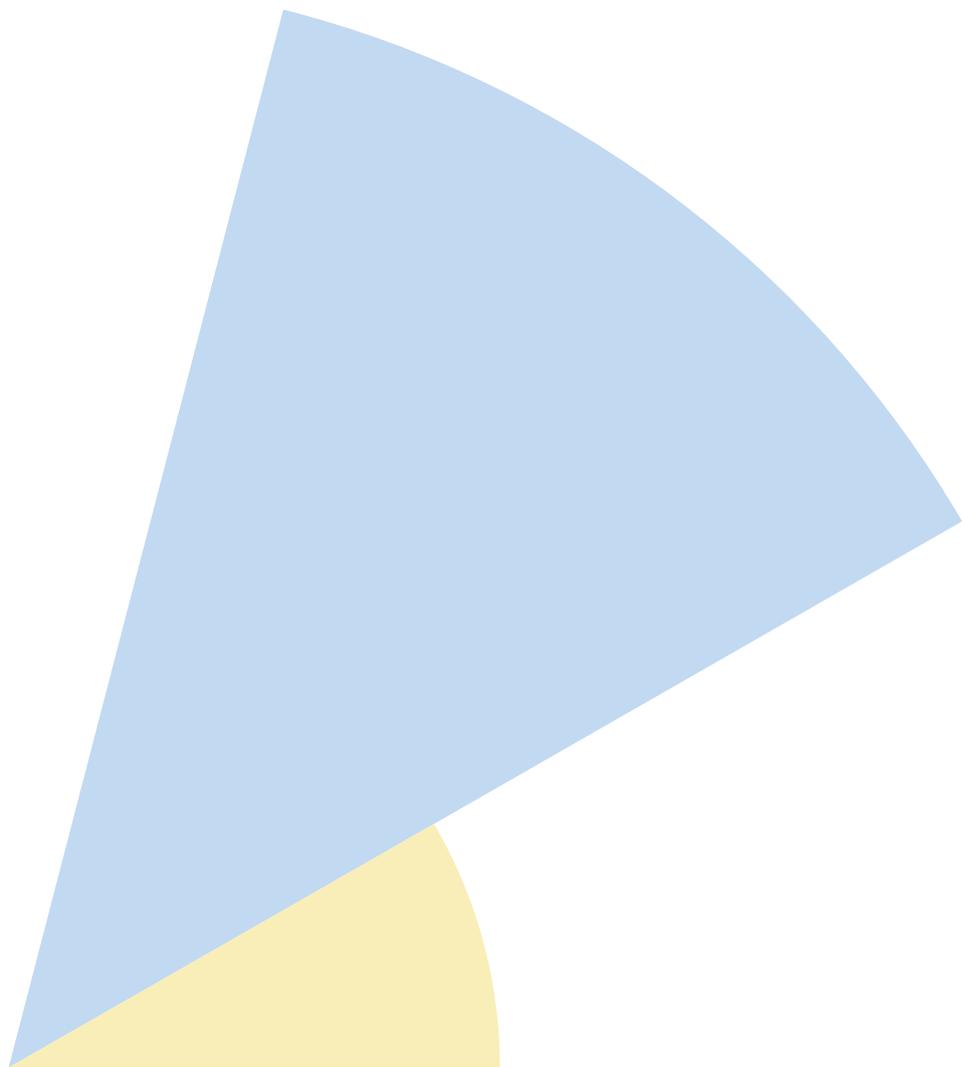


Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires



Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires

La pauvreté peut se superposer à d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Une approche territorialisée permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». Cette approche conduit à analyser des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de formation initiale, situation familiale délicate, difficulté d'accès au logement, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc...

Pour les ménages en dessous du seuil de pauvreté monétaire, vivre au sein de territoires exposés à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales peut contribuer à renforcer leur situation de précarité.

Ces fragilités sont appréhendées ici en sept thèmes : insertion professionnelle, niveau de formation initiale, logement, situations familiales, mobilité, accès aux soins, accès aux services publics.

Au sein de chacun de ces thèmes, l'analyse de trois indicateurs permet d'estimer la fragilité d'un territoire au regard de critères nationaux. Ainsi, un EPCI sera qualifié de « très fragile » si, pour deux indicateurs, il se situe dans les 10 % des EPCI français les plus touchés (9^e décile), et au moins dans les 25 % les plus touchés pour le troisième indicateur (3^e quartile). Au sein des territoires restants, un EPCI sera qualifié de « fragile » dès lors qu'il a un indicateur situé dans le 9^e décile, ou au moins deux indicateurs situés dans le 3^e quartile (mais inférieurs au 9^e décile).

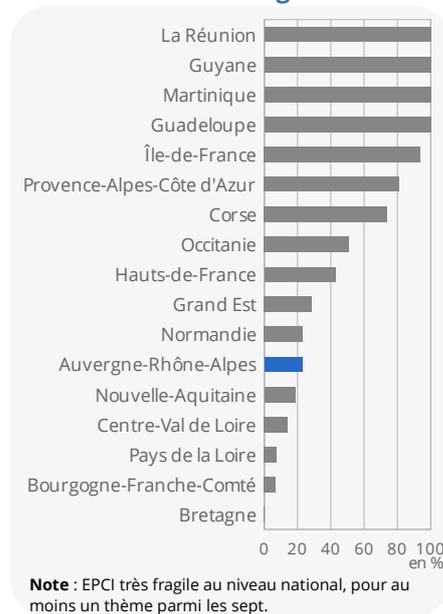
Certains EPCI non fragiles au niveau national peuvent apparaître comme fragiles au niveau régional s'ils font partie du quart des EPCI les plus touchés au niveau régional sur au moins deux indicateurs

► [méthodologie](#).

En 2020, dans la région, 22,8 % de la population vit dans un EPCI très fragile d'un point de vue national pour au moins un thème ► [figure 1](#).

Parmi les sept thèmes étudiés, la région se distingue par un niveau relativement plus élevé de fragilité pour le thème du logement : 21,5 % de la population réside dans un EPCI classé comme très fragile sur ce thème ► [figure 2](#).

► 1. Part de la population résidant dans un EPCI très fragile



► 2. Part de la population vivant dans un EPCI fragile d'un point de vue national

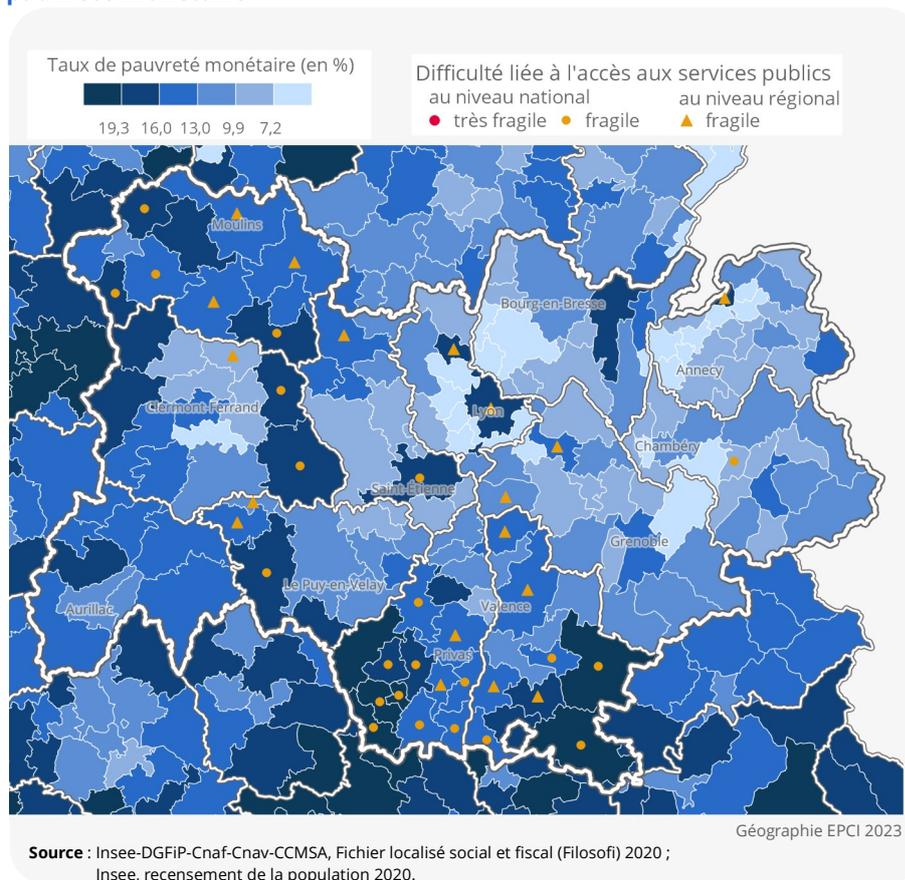
Thème	% de la population des EPCI Auvergne-Rhône-Alpes	
	Très fragile	Fragile
Insertion professionnelle	0,0	11,3
Niveau de formation initiale	0,0	5,8
Logement	21,5	23,7
Situations familiales	1,2	41,8
Mobilité	0,0	11,1
Accès aux soins	0,0	11,6
Accès aux services publics	0,1	22,3

Champ : Population des EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

THÈME 1 : INSERTION PROFESSIONNELLE

Difficultés d'insertion sur le marché du travail et pauvreté sont étroitement liées. On observe en effet une forte corrélation entre taux de pauvreté monétaire et taux de chômage au niveau des EPCI de la région. La même corrélation existe avec le taux de chômage de longue durée, caractérisant des difficultés d'insertion encore plus fortes. Bien que le lien apparaisse moins affirmé, certains territoires touchés par un fort degré de pauvreté sont aussi concernés par une insertion plus difficile des jeunes, avec une part élevée des 16-25 ans ni en emploi, ni en formation.

3. EPCI fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle et taux de pauvreté monétaire



4. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des jeunes 16-25 ans ni en emploi ni en formation
Saint-Etienne Métropole	Saint-Étienne	++	15,1	43,9	39,6
CA Vichy Communauté	Vichy	++	14,1	47,6	38,3
CA Montluçon Communauté	Montluçon	++	15,4	55,0	42,1
CC Drôme Sud Provence	Pierrelatte	++	13,6	42,4	41,2
CC du Bassin d'Aubenas	Aubenas	++	16,0	46,1	43,0
CC Thiers Dore et Montagne	Thiers	++	14,6	46,2	41,3
CC Ambert Livradois Forez	Ambert	++	11,1	55,5	28,7
CC Commentry Montmarault Nérís Communauté	Commentry	++	13,3	51,3	38,8
CC Ardèche Rhône Coiron	Le Teil	++	14,7	43,5	40,2
CC des Baronnies en Drôme Provençale	Nyons	++	14,7	47,3	41,9
CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	Bourg-Saint-Andéol	++	15,8	46,1	41,1
CC des Rives du Haut Allier	Langeac	++	10,0	51,8	25,4

*RP : au sens du recensement de la population, diffère du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail. +++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	15,7	51,0	44,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	13,2	46,7	39,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	10,9	43,7	33,7

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

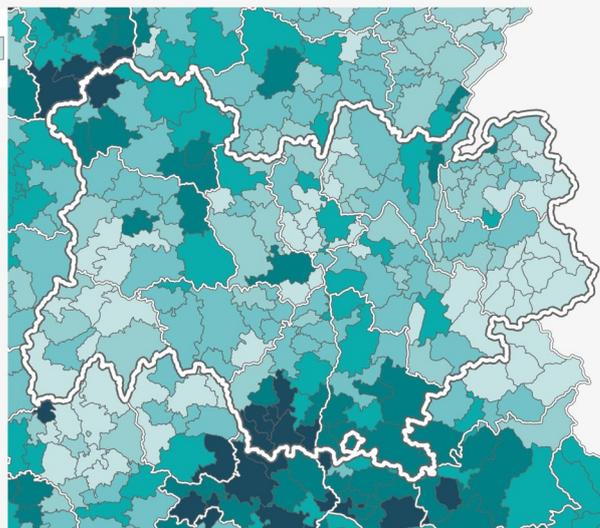
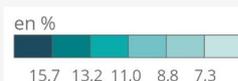
Source : Insee, recensement de la population (RP) 2020

► 5a. Part des chômeurs au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans et le nombre d'actifs âgés de 15 à 69 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Au sens du recensement, est chômeur toute personne qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi. Sur la France hors Mayotte, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 8 % en 2020, contre 12,7 % au sens du recensement.



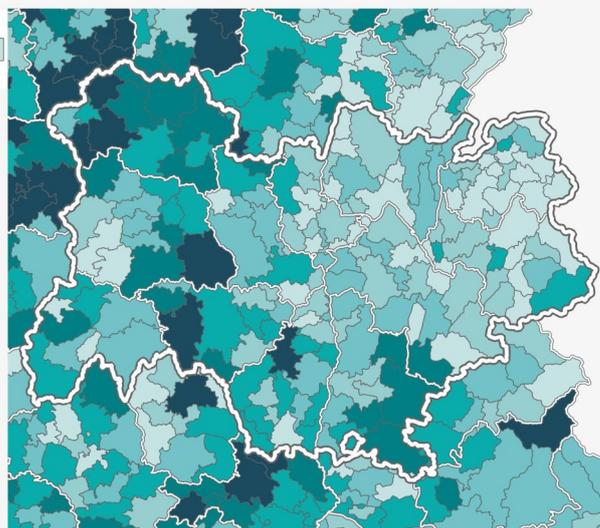
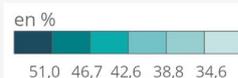
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5b. Part des chômeurs de longue durée au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans en recherche d'emploi depuis un an ou plus et le nombre de personnes âgées de 15 à 69 ans déclarées au chômage au sens du recensement (inscrite ou non à Pôle emploi).



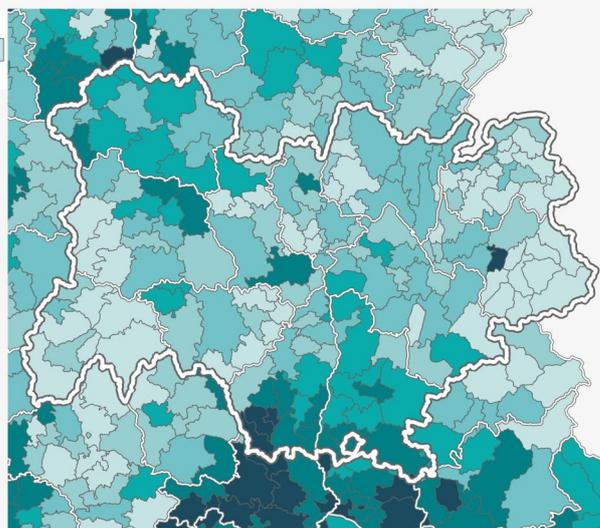
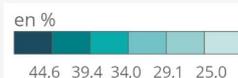
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5c. Part des jeunes (16-25 ans) ni en emploi ni en formation

Indicateur : Part des jeunes (de 16 à 25 ans compris) ayant déclaré au recensement être sans emploi et non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours parmi les personnes de 16 à 25 ans déclarant être non inscrites dans un établissement d'enseignement.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

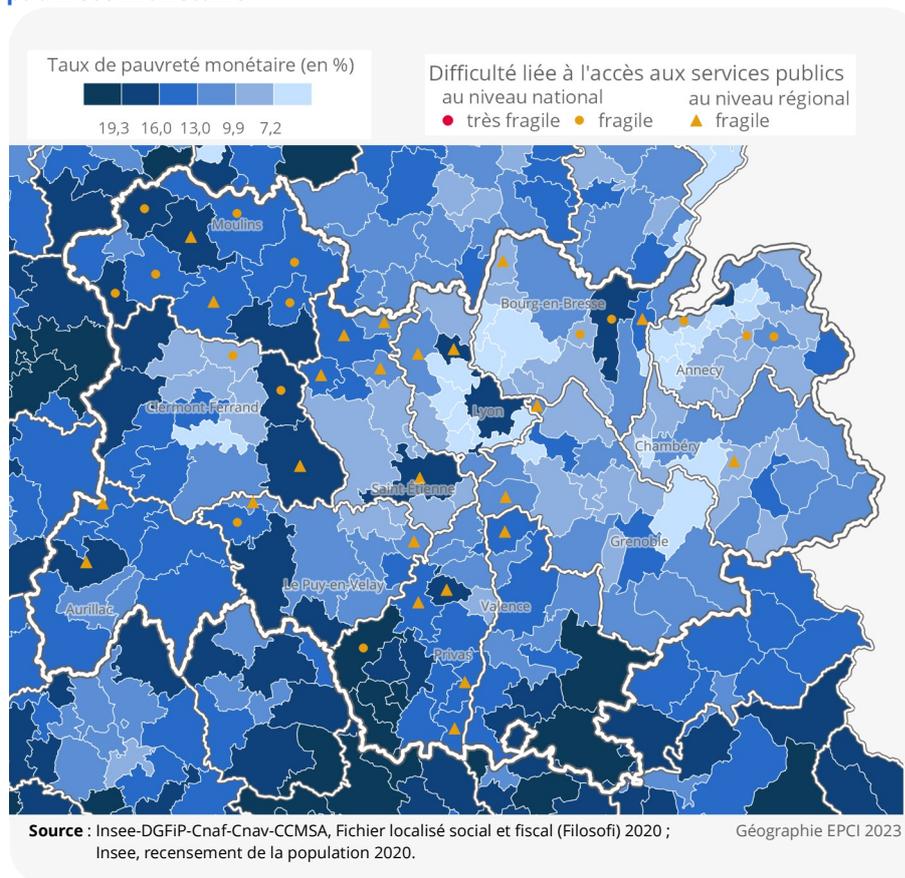
THÈME 2 : NIVEAU DE FORMATION INITIALE

Un faible niveau de formation initiale augmente fortement le risque de ne pas avoir d'emploi ou d'avoir un emploi faiblement rémunérateur.

En effet, même plusieurs années après la sortie de formation initiale, les personnes peu ou pas diplômées sont nettement plus souvent inactives ou au chômage que les diplômées. Ces difficultés d'insertion sur le marché du travail sont encore plus marquées pour les jeunes qu'elles ne l'étaient pour leurs aînés, faisant de la lutte contre le décrochage un enjeu de politique publique.

Un faible niveau de formation initiale peut aussi être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, susceptibles d'entraîner des difficultés dans la vie quotidienne, tel qu'un risque plus marqué de difficulté de lecture ou d'illectronisme, facteurs d'exclusion sociale.

► 6. EPCI fragiles sur le thème du niveau de formation initiale et taux de pauvreté monétaire



► 7. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du niveau de formation initiale

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans
CA Moulins Communauté	Moulins	++	21,0	53,1	48,1
CA Haut - Bugey Agglomération	Oyonnax	++	30,0	40,7	54,3
CA Montluçon Communauté	Montluçon	++	19,4	53,2	49,4
CC du Genevois	Saint-Julien-en-Genevois	++	16,6	53,3	37,0
CC Cluses-Arve et Montagnes	Cluses	++	26,2	39,9	51,9
CC Thiers Dore et Montagne	Thiers	++	24,2	47,8	53,5
CC Faucigny-Glières	Bonneville	++	24,5	48,7	47,9
CC Commenry Montmarault Nérès Communauté	Commenry	++	21,4	47,2	53,3
CC Entr'Allier Besbre et Loire	Varennes-sur-Allier	++	24,5	41,4	56,1
CC Plaine Limagne	Maringues	++	20,8	53,8	49,1
CC Brioude Sud Auvergne	Brioude	++	19,3	54,8	48,4
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	Pont-d'Ain	++	19,7	54,9	46,2

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	26,2	50,4	55,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	23,5	45,7	52,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	21,1	42,8	47,7

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

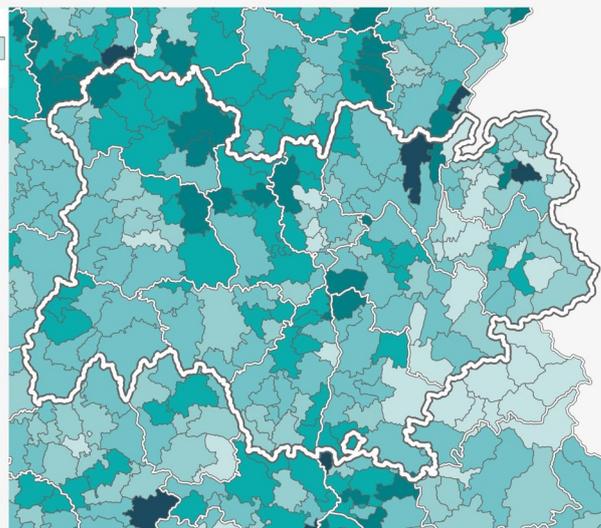
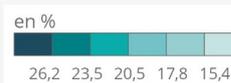
Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 8a. Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 ans ou plus ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou être détentrices comme diplôme de niveau le plus élevé du certificat d'études primaires (CEP) parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



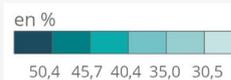
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 8b. Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés

Indicateur : Part des jeunes (de 15 à 19 ans compris) ayant déclaré au recensement être non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours et ayant comme diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet, parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

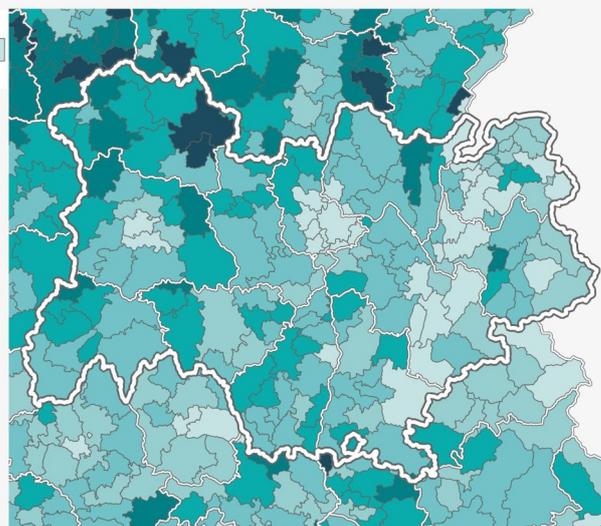
Géographie EPCI 2023

► 8c. Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 à 65 ans compris, ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou avoir un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat (BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, CAP, BEP) parmi les personnes âgées de 20 à 65 ans.

Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



© IGN-Insee 2023

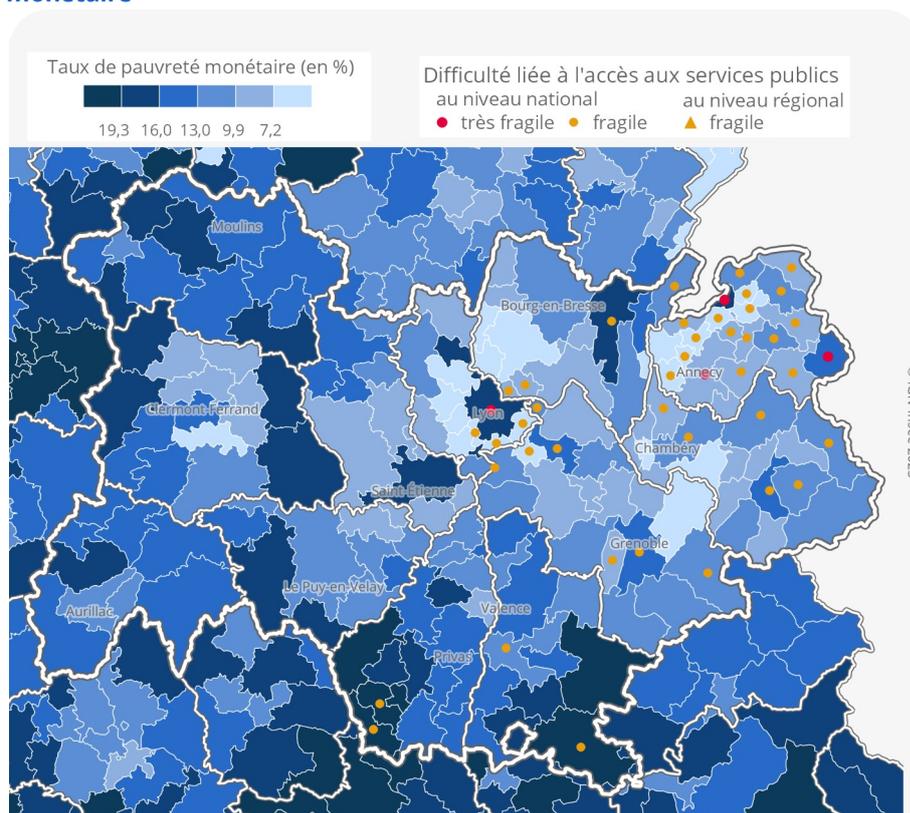
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

THÈME 3 : LOGEMENT

Lorsque l'offre de logement social n'est pas suffisante au regard des besoins et les loyers proposés dans le parc locatif privé sont élevés, l'accès au logement peut constituer une difficulté importante pour les plus modestes. Ces tensions sur le marché de l'immobilier couplées à des ressources insuffisantes peuvent par ailleurs être à l'origine de situations de mal logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage.

► 9. EPCI fragiles sur le thème du logement et taux de pauvreté monétaire



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020 ; Insee, recensement de la population 2020 ; Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE), 2022.

Géographie EPCI 2023

► 10. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du logement

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des résidences principales en état de suroccupation en %	Loyers d'annonce élevés (1)	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution en nombre
Métropole de Lyon	Lyon	+++	6,7	xxx	7,7
CA du Grand Anney	Anney	+++	4,5	xxx	5,8
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	Annemasse	+++	8,0	xxx	5,6
CC de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc	Chamonix-Mont-Blanc	+++	4,4	xxx	7,2
Grenoble-Alpes-Métropole	Grenoble	++	4,5	xxx	3,8
CA du Grand Chambéry	Chambéry	++	3,5	xxx	4,2
CA Porte de l'Isère	Bourgoin-Jallieu	++	3,8	xx	2,6
CA du Pays de Gex	Saint-Genis-Pouilly	++	3,8	xxx	3,1
CA Vienne Condrieu	Vienne	++	2,7	xx	4,2
CA Thonon Agglomération	Thonon-les-Bains	++	3,7	xxx	3,9
CA Grand Lac	Aix-les-Bains	++	3,1	xxx	6,6
CA Haut - Bugey Agglomération	Oyonnax	++	4,2		1,4

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

(1) part de la pop. exposée : xxx très importante, xx importante, x importante régionalement

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	4,0	n.c.	8,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	2,5	n.c.	5,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	n.c.	4,0

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

n.c. : non concerné, s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

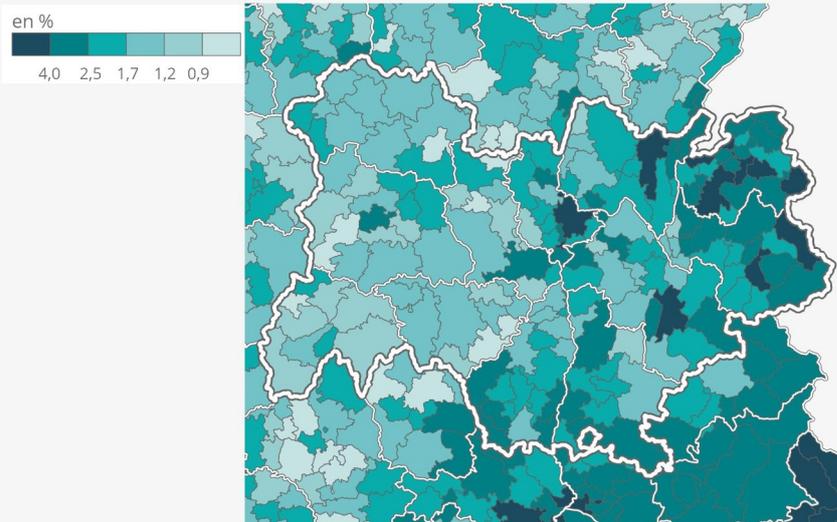
Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020 ; Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE), 2022.

► 11a. Part des résidences principales en état de suroccupation

Indicateur : Rapport entre le nombre de résidences principales en état de suroccupation (hors studio occupé par une personne) et le nombre de résidences principales (hors studio occupé par une personne) .

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport au taux d'occupation normal ► [méthodologie..](#)



Source : Insee, recensement de la population 2020.

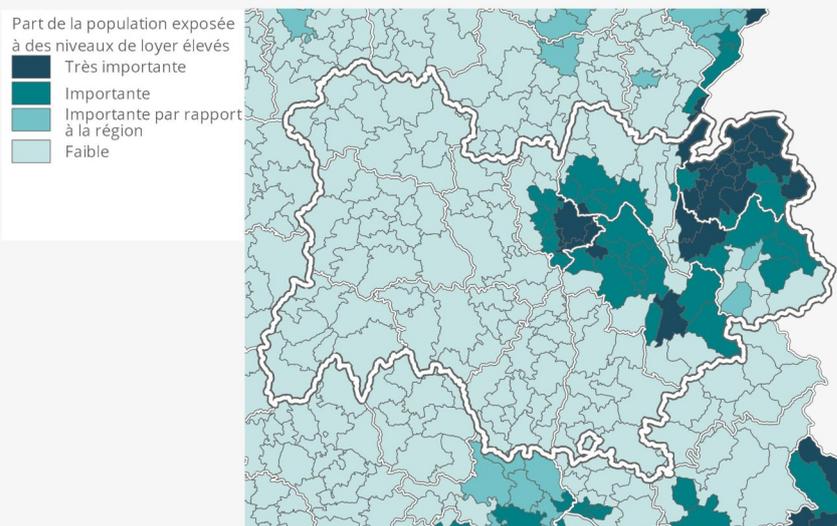
Géographie EPCI 2023

► 11b. Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés

Indicateur : Part de la population de l'EPCI vivant dans une commune avec des loyers élevés.

Des indicateurs de loyer du parc locatif privé à l'échelle de la commune sont estimés par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (ANIL) grâce à l'utilisation des données d'annonces parues sur les plateformes leboncoin et du Groupe SeLoger sur la période 2018 – 2022.

Un loyer est ici considéré comme élevé lorsqu'il est supérieur au loyer minimal auquel est exposée la moitié des locataires du territoire (médiane du loyer d'annonce pondérée par la population des locataires). La fragilité d'un territoire est déterminée par la part de la population soumise à un loyer élevé.

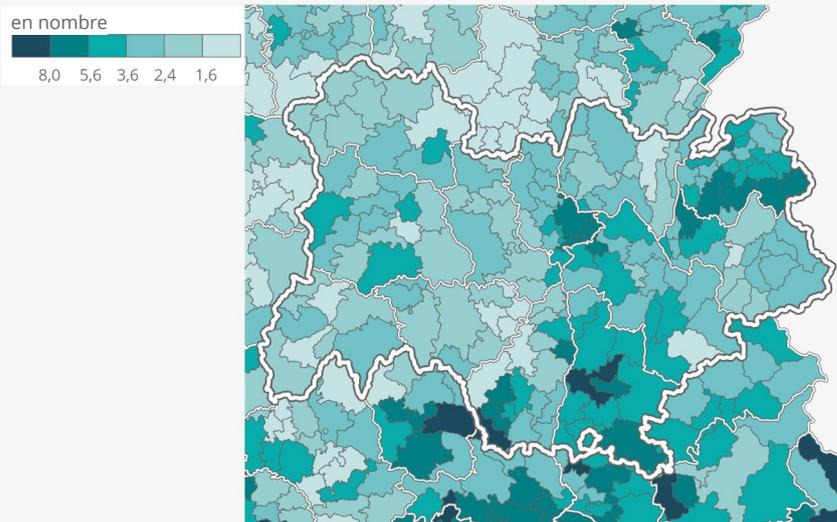


Source : Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et leboncoin, T3 2022 ; Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 11c. Demandes de logement social pour une attribution

Indicateur : Nombre de demandes de logement social (hors mutations), au 31 décembre 2022 pour la première localisation souhaitée, divisée par les attributions (hors mutations), pour des personnes physiques, en 2022, pour la première localisation souhaitée.



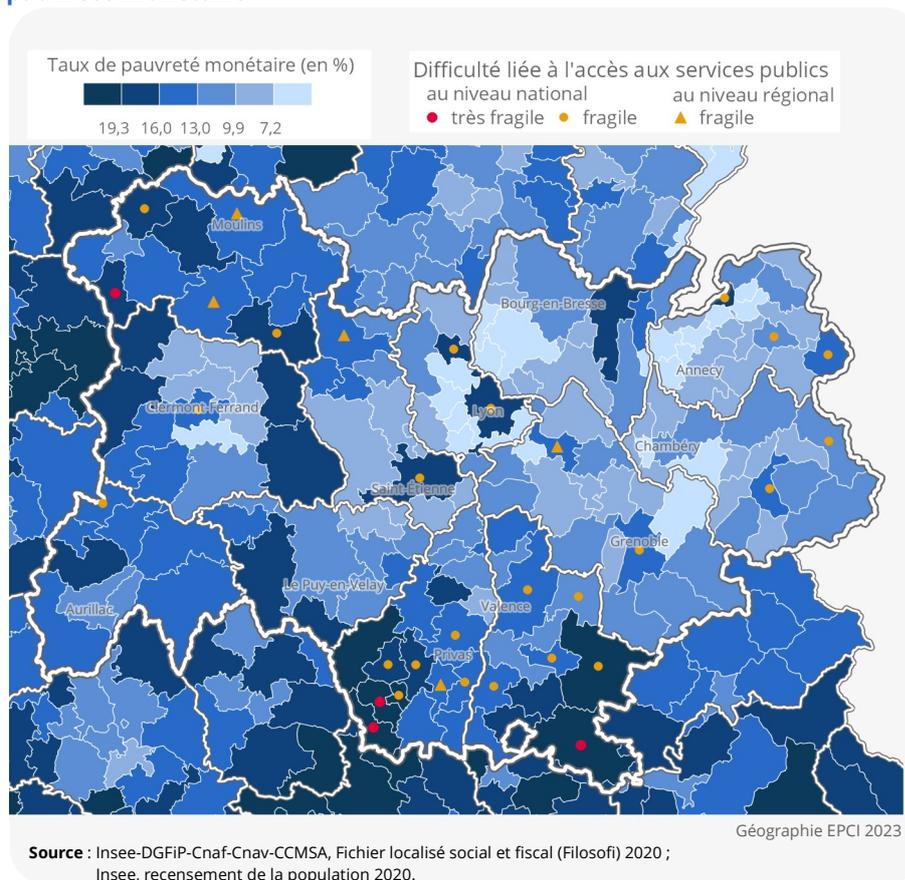
Source : Système national d'enregistrement (SNE), 2022.

Géographie EPCI 2023

THÈME 4 : SITUATIONS FAMILIALES

Les enfants constituent une population cible des politiques de lutte contre la pauvreté. En effet, la pauvreté affecte dans l'immédiat le bien-être de l'enfant mais a également une incidence sur son avenir. Vivre avec un seul parent ou avoir des parents sans emploi accroît le risque de pauvreté monétaire, et au-delà le risque d'exclusion sociale. Parallèlement, les enfants dont les parents ont de faibles ressources ont des conditions de logement souvent plus précaires.

► 12. EPCI fragiles sur le thème des situations familiales et taux de pauvreté monétaire



► 13. Les EPCI les plus fragiles sur le thème des situations familiales

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi
CA Montluçon Communauté	Montluçon	+++	26,6	8,4	19,2
CC des Baronnies en Drôme Provençale	Nyons	+++	24,9	12,9	12,4
CC Pays des Vans en Cévennes	Les Vans	+++	30,6	14,7	13,9
CC du Pays Beaume-Drobie	Lablachère	+++	28,7	8,4	17,9
Métropole de Lyon	Lyon	++	20,5	19,2	12,5
Grenoble-Alpes-Métropole	Grenoble	++	21,1	13,0	11,2
Saint-Etienne Métropole	Saint-Étienne	++	19,9	13,0	17,0
Clermont Auvergne Métropole	Clermont-Ferrand	++	23,7	9,4	13,9
CA Valence Romans Agglo	Valence	++	20,7	8,7	12,2
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	Annemasse	++	21,3	20,7	11,6
CA Vichy Communauté	Vichy	++	23,5	8,6	15,5
CA Villefranche Beaujolais Saône	Villefranche-sur-Saône	++	20,8	12,4	13,9

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	24,3	12,6	15,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	21,3	8,4	12,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	19,8	s.o.	9,6

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

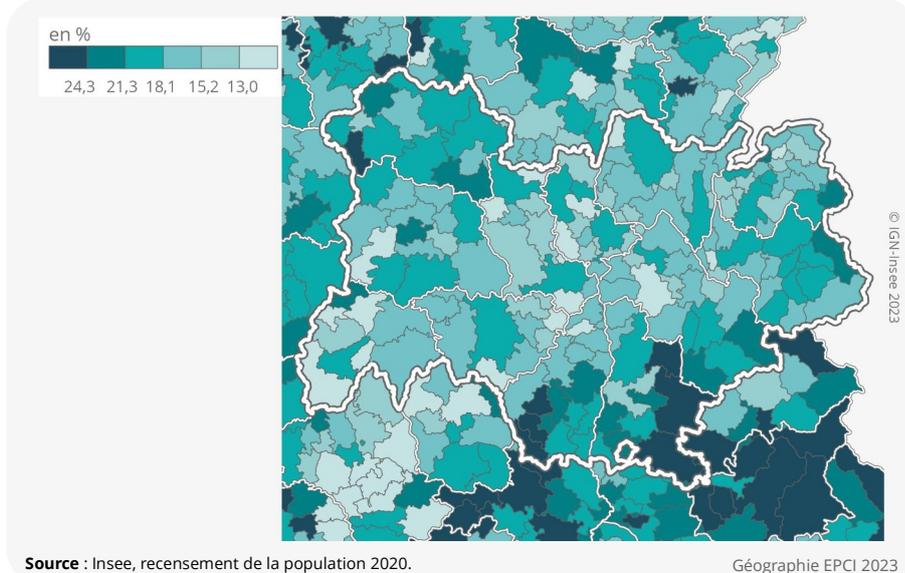
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 14a. Part des enfants vivant en famille monoparentale

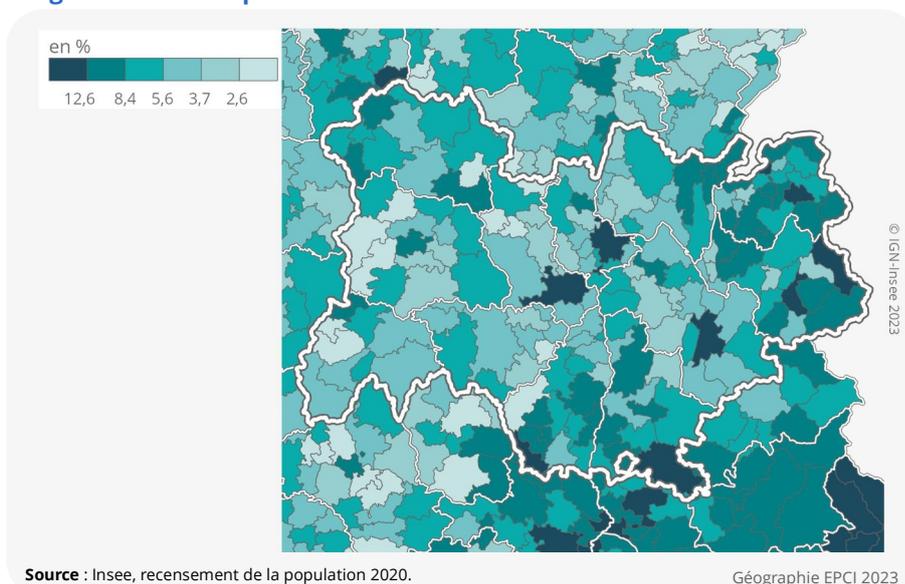
Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille monoparentale parmi les personnes mineures.



► 14b. Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé

Indicateur : Part des mineurs vivant dans un logement en état de suroccupation parmi les mineurs vivant dans un logement ordinaire.

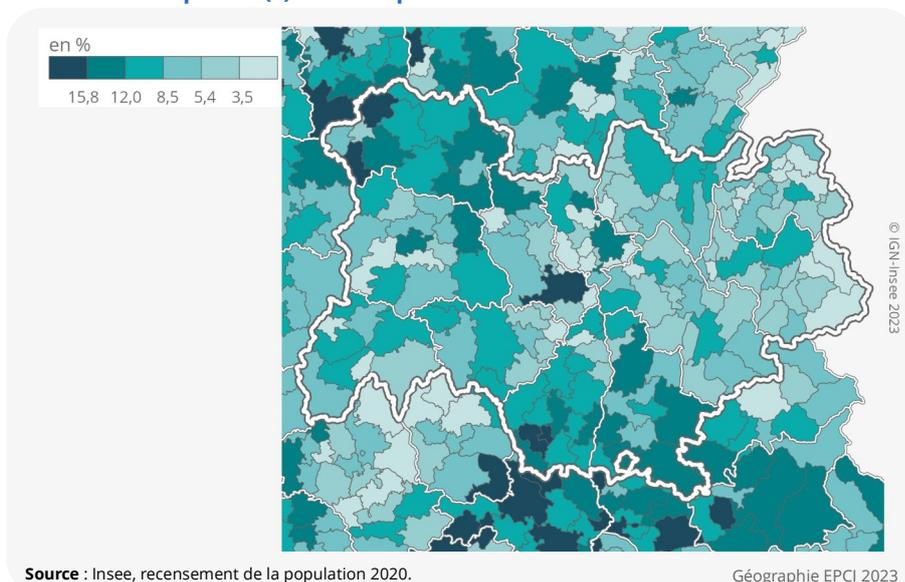
Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport au taux d'occupation normal (voir méthodologie).



► 14c. Part des enfants vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi

Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille dont le(s) parent(s) sont sans emploi parmi les enfants mineurs vivant dans une famille.

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille. Le(s) parent(s) qui résident avec l'enfant sont considérés comme parents. Si un enfant vit avec un parent et un beau parent, ce dernier est également compté comme parent. En revanche, il n'est pas tenu compte de l'activité d'un parent qui ne vit pas avec l'enfant. Dans le cas de résidence alternée, l'enfant est considéré vivre avec le parent avec lequel il habite à la date du recensement.

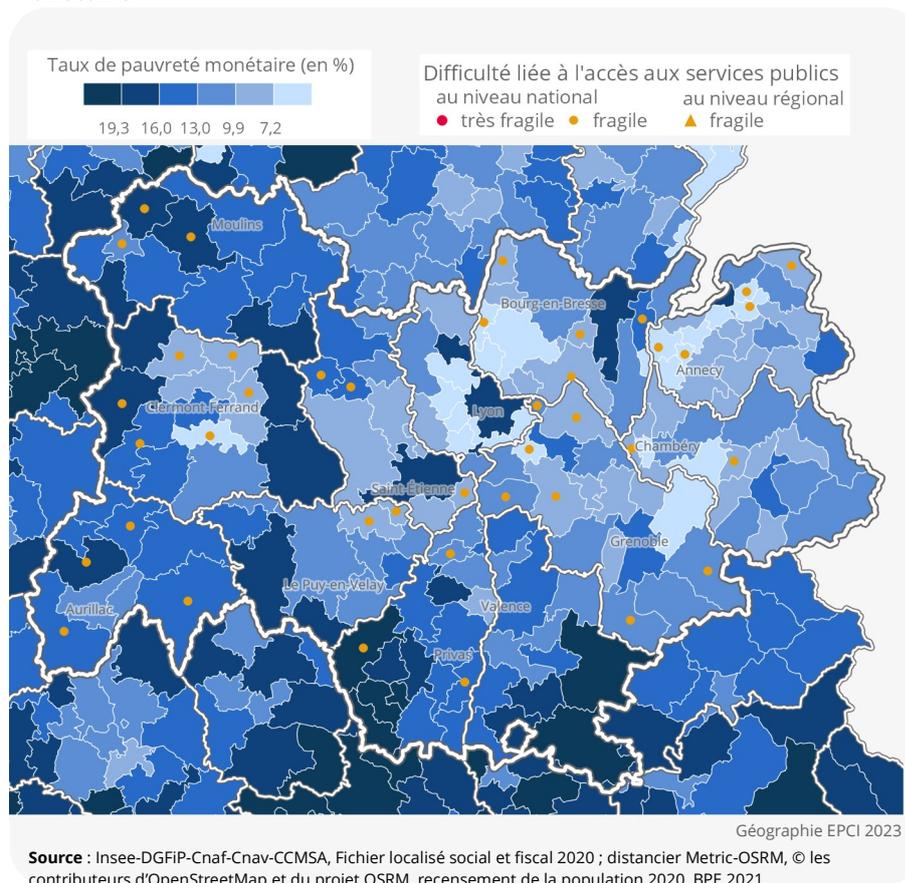


THÈME 5 : MOBILITÉ

Pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail, à un entretien d'embauche ou à une formation est un enjeu essentiel en termes de lutte contre la pauvreté. Or, selon le lieu où elles habitent, les personnes pauvres peuvent rencontrer des freins à la mobilité. Ainsi, dans les territoires où l'usage de la voiture pour aller travailler est très élevé, la possession d'un véhicule (et donc d'un permis de conduire) est souvent un préalable à la recherche d'emploi, du fait de l'absence de transports en commun adaptés et d'une offre d'emploi locale très limitée. De plus, dans les territoires éloignés des pôles, les actifs doivent souvent parcourir une grande distance pour aller travailler, ce qui, quel que soit le transport, a un coût.

Parallèlement, les habitants pauvres des territoires éloignés des services courants sont confrontés à des coûts ou à des difficultés qui peuvent les fragiliser ou les exclure davantage.

► 15. EPCI fragiles sur le thème de la mobilité et taux de pauvreté monétaire



► 16. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de la mobilité

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante
CC de la Plaine de l'Ain	Ambérieu-en-Bugey	++	81,7	32,8	9,7
CC Les Balcons du Dauphiné	Les Avenières Veyrins-Thuell	++	90,6	28,0	11,1
CC Entre Bièvre et Rhône	Roussillon	++	86,9	27,2	16,2
CC Bièvre Isère	La Côte-Saint-André	++	88,4	28,6	16,5
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	Évian-les-Bains	++	76,9	32,4	22,5
CC Mond'Arverne Communauté	Vic-le-Comte	++	89,1	8,2	7,1
CC Marches du Velay-Rochebaron	Monistrol-sur-Loire	++	88,2	24,6	16,3
CC Lyon Saint Exupéry en Dauphiné	Charvieu-Chavagneux	++	86,8	27,4	0,0
CC Bresse et Saône	Bâgé-Dommartin	++	91,4	16,1	9,3
CC Collines Isère Nord Communauté	Heyrieux	++	91,2	23,0	8,5
CC Saint-Flour Communauté	Saint-Flour	++	77,2	10,2	66,6
CC Ardèche Rhône Coiron	Le Teil	++	88,5	13,2	17,1

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	88,5	31,8	59,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	86,5	23,2	39,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	20,8	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

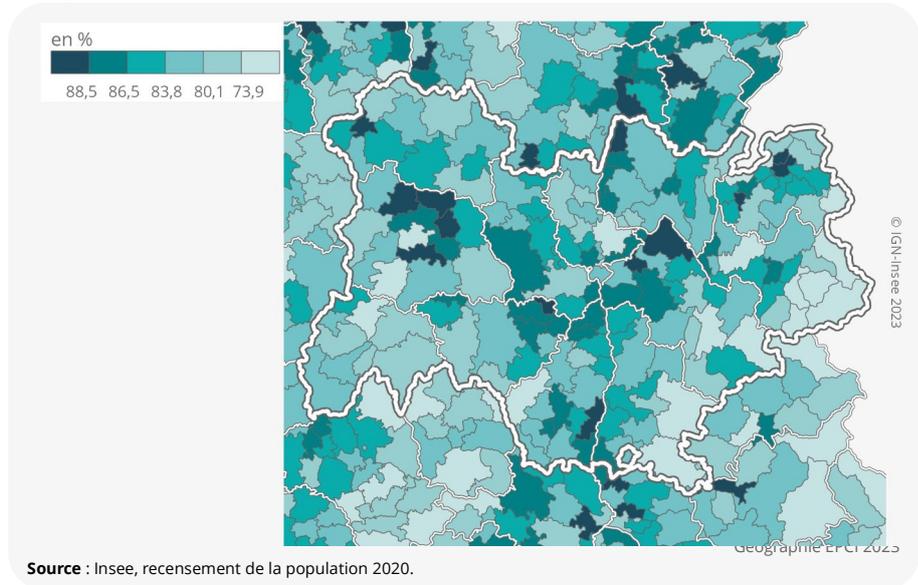
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.

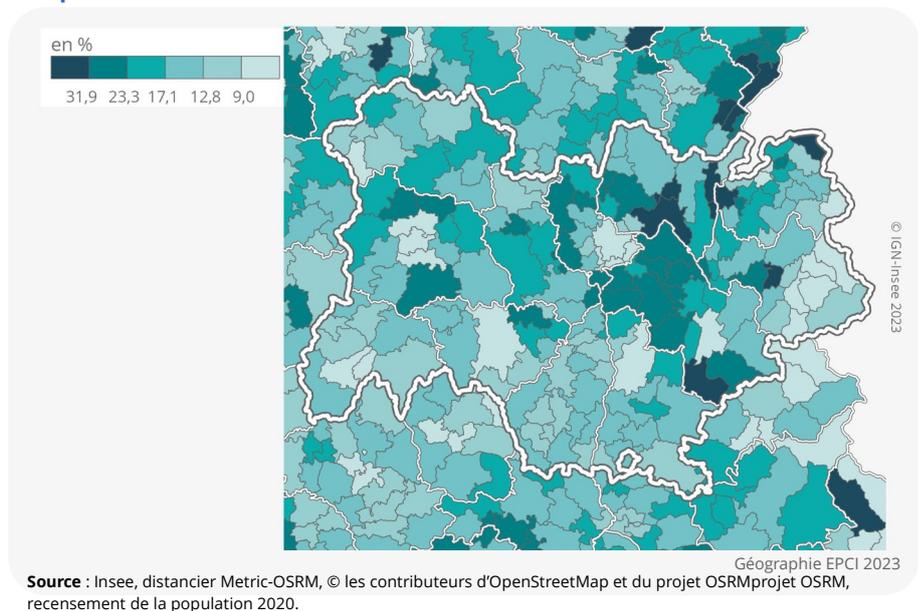
► 17a. Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler

Indicateur : Nombre d'actifs ayant un emploi et déclarant au recensement utiliser une voiture, un camion ou une fourgonnette comme mode de transport principal pour aller travailler rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.



► 17b. Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail

Indicateur : Nombre d'actifs occupant un emploi dans une commune distante d'au moins 30 kilomètres de sa commune de résidence, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.

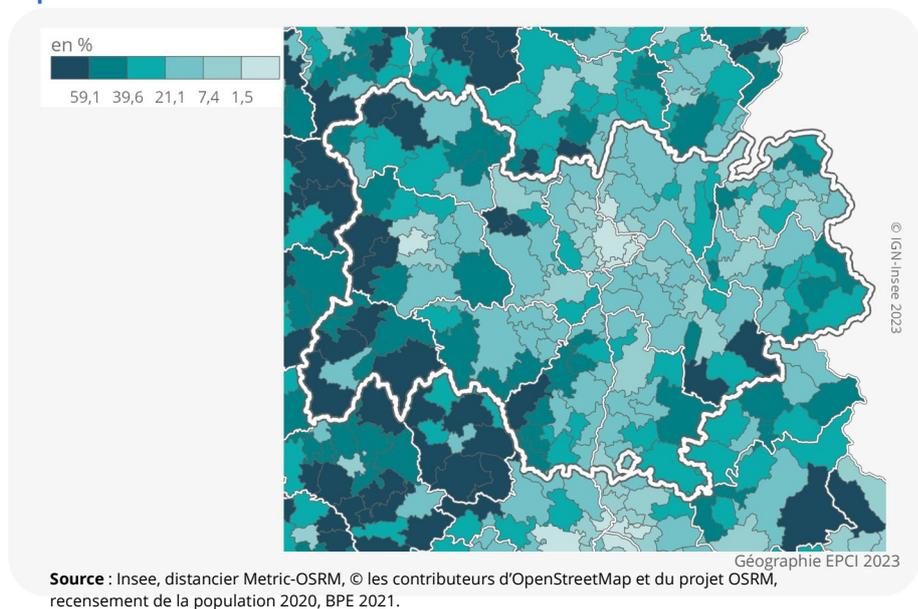


► 17c. Part de la population éloignée du panier vie courante

Indicateur : Le « panier de la vie courante » comprend 22 équipements ou services, choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils comprennent une grande partie des équipements de la gamme dite de proximité (école, boulangerie, etc...).

En France, 90 % de la population accède en moins de 8 minutes, par la route, à ce panier d'équipement (temps théorique). Les 10 % restants sont considérés comme éloignés.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

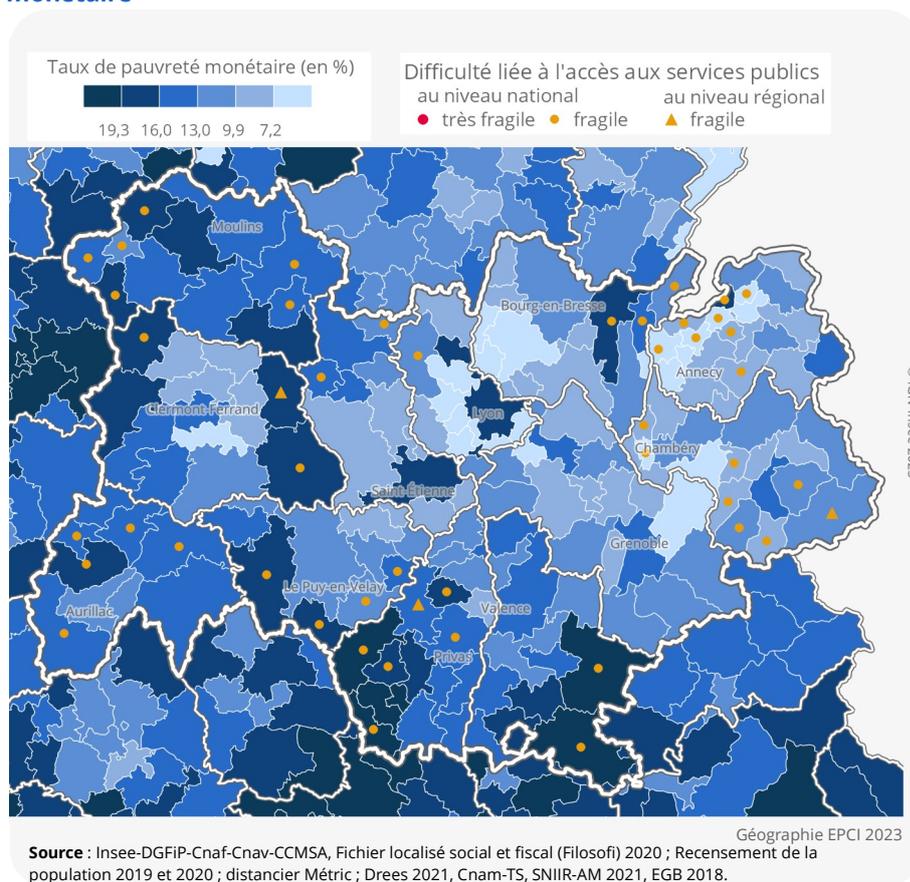


THÈME 6 : ACCÈS AUX SOINS

Les difficultés d'accès aux soins, si elles ne sont pas directement corrélées à la pauvreté monétaire, viennent renforcer la précarité des ménages, en accroissant les contraintes (temps d'attente, recherche d'un praticien, déplacements, ...). Par ailleurs, vivre dans un territoire faiblement doté en services de santé augmente fortement le risque que les personnes en situation de privation matérielle et sociale renoncent aux soins.

Dans les territoires où la population est très âgée, les difficultés d'accès aux soins peuvent devenir encore plus prégnantes, notamment pour les personnes les moins favorisées. En effet, les personnes les plus âgées sont à la fois généralement moins mobiles, et davantage susceptibles de devoir recourir à plusieurs professionnels de santé.

► 18. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux soins et taux de pauvreté monétaire



► 19. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux soins

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Accessibilité potentielle aux médecins généralistes en nb de consultation par an et par hab.	(2) Accessibilité potentielle aux infirmiers ETP pour 100 000 habitants	Part de la population de 80 ans ou plus en %
CA du Pays de Gex	Saint-Genis-Pouilly	++	1,9	34	2,4
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	Annemasse	++	3,2	73	3,5
CA Haut - Bugey Agglomération	Oyonnax	++	1,7	139	4,4
CA Montluçon Communauté	Montluçon	++	2,9	162	9,2
CA de l'Ouest Rhodanien	Tarare	++	2,1	110	5,8
CC du Genevois	Saint-Julien-en-Genevois	++	2,3	53	2,6
CA Privas Centre Ardèche	Privas	++	2,1	155	6,2
CC du Pays Rochois	La Roche-sur-Foron	++	2,5	72	3,4
CC Ambert Livradois Forez	Ambert	++	2,1	80	8,4
CC Entr'Allier Besbre et Loire	Varennes-sur-Allier	++	2,2	116	8,5
CC Charlieu-Belmont	Charlieu	++	2,1	119	7,2
CC du Pays Bellegardien	Valserhône	++	1,7	77	4,4

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)*	2,1	75,0	8,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)*	2,5	92,7	7,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	103,9	6,8

* Pour (1) et (2), valeur au dessous du 1^e décile (10 %) et du 1^e quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : (1) ou (2) le seuil régional est inférieur au seuil national.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

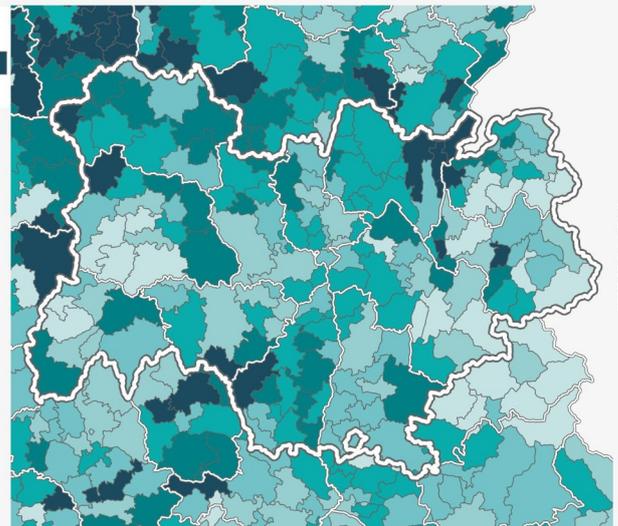
Source : Recensement de la population 2019 et 2020 ; distancier Métrix ; Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018.

► 20a. Accessibilité potentielle aux médecins généralistes

Indicateur : Nombre de consultations/visites accessibles pour chaque habitant par an. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les médecins accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seuls les médecins de moins de 65 ans sont pris en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en nombre de consultation par an et par habitant



© IGN-Insee 2023

Source : Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

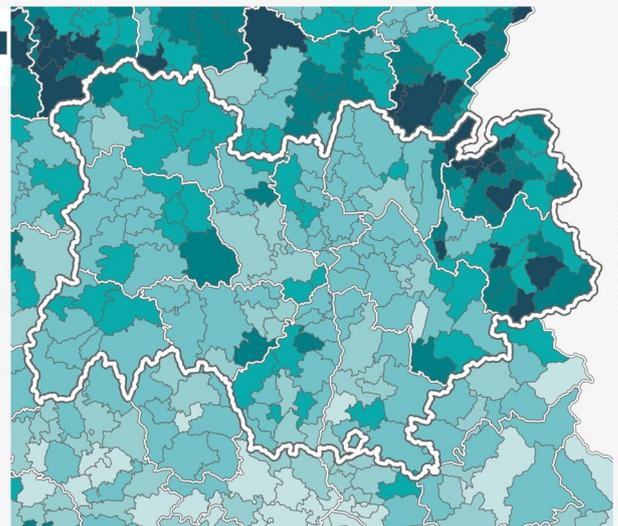
Géographie EPCI 2023

► 20b. Accessibilité potentielle aux infirmières

Indicateur : Nombre d'infirmières de 65 ans ou moins en équivalent temps plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les infirmières accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seules les infirmières libérales ou salariées en centre de santé de moins de 65 ans sont prises en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

ETP pour 100 000 habitants



© IGN-Insee 2023

Source : Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

Géographie EPCI 2023

► 20c. Part de la population de 80 ans ou plus

Indicateur : Part des personnes âgées de 80 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire au sens du recensement, parmi les personnes vivant dans un logement ordinaire.

Un logement ordinaire est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation, séparé et indépendant. Les habitations mobiles et les locaux utilisés pour l'habitation au sein des communautés (maisons de retraite, foyers, services de moyen ou long séjour, communautés religieuses, ...) ne sont pas considérés comme des logements ordinaires.

en %



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

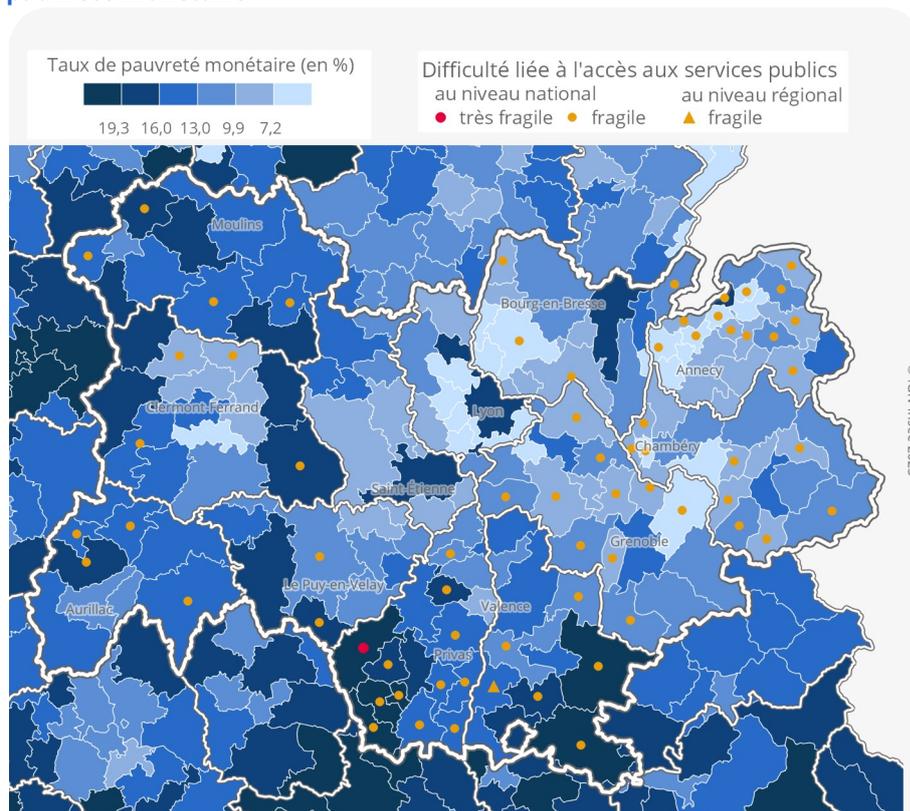
THÈME 7 : ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'accès aux droits et aux services sociaux est un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté.

Selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), « la question d'accessibilité à un mode d'accueil se pose de manière accrue pour les familles en situation de pauvreté ou en parcours d'insertion ; c'est un enjeu clef si l'on veut que les mères seules retrouvent le chemin de l'emploi ; pour les enfants, l'enjeu est leur socialisation et leur développement futur ».

Par ailleurs, afin de ne pas exclure la population la plus éloignée des usages d'internet, la proximité des services publics reste indispensable, notamment dans le cadre de la lutte contre le non recours aux droits. Parallèlement, l'inclusion numérique nécessite un accès de bonne qualité aux réseaux de communication.

► 21. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux services publics et taux de pauvreté monétaire



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020 ; ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF ; CPAM ; ARCEP 2022.

► 22. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux services publics

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans	Accès aux équipements France services en minutes	(2) Part des locaux raccordables à la fibre en %
CC de la Montagne d'Ardèche	Coucouron	+++	35,6	12,6	0,0
CC Le Grésivaudan	Crolles	++	85,3	11,9	67,4
CA du Pays de Gex	Saint-Genis-Pouilly	++	42,0	6,8	62,7
CA du Pays Voironnais	Voiron	++	73,2	9,8	46,5
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	Annemasse	++	35,8	3,6	83,3
CA du Puy-en-Velay	Le Puy-en-Velay	++	71,2	12,8	74,7
CC de la Plaine de l'Ain	Ambérieu-en-Bugey	++	70,2	9,9	51,8
CC Les Balcons du Dauphiné	Les Avenières Veyrins-Thuell	++	70,1	10,8	46,0
CC Entre Bièvre et Rhône	Roussillon	++	67,0	9,6	49,9
CC Les Vals du Dauphiné	La Tour-du-Pin	++	57,2	7,5	0,1
CC Bièvre Isère	La Côte-Saint-André	++	73,2	11,1	53,2
CC du Genevois	Saint-Julien-en-Genevois	++	34,4	7,0	63,3

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)*	44,6	11,8	25,7
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)*	52,2	9,3	53,2
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	54,1	9,1	s.o.

* Pour (1) et (2), valeur au-dessus du 1^e décile (10 %) et du 1^e quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : (1) ou (2) le seuil régional est inférieur au seuil national.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : ONAPE (Cnaf Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023 ; ARCEP 2022.

► 23a. Capacité théorique d'accueil du jeune enfant

Indicateur : Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de trois ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de trois ans.

Les modes d'accueil "formels" correspondent aux modes d'accueil suivants : assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers, salarié(e) à domicile, accueil en Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant collectif, familial et parental, micro-crèches), école maternelle.

La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés.

pour 100 enfants de moins de trois ans



77,7 70,4 61,1 52,2 44,6



© IGN-Insee 2023

Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoiss) 2021.

Géographie EPCI 2023

► 23b. Temps d'accès aux équipements France services

Indicateur : Temps d'accès de la population à la maison France services la plus proche ou au panier équivalent d'équipements.

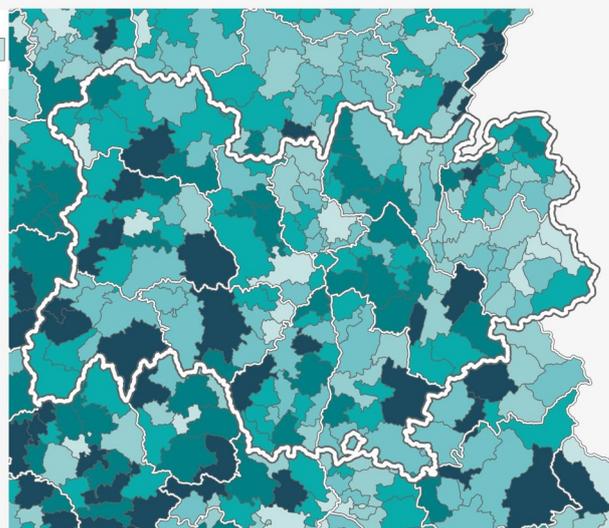
France services est un guichet unique permettant un accompagnement sur les démarches de neuf opérateurs nationaux. Le panier « équivalent France services » est ici constitué des points d'accueil de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la Poste, des finances publiques et de Pôle emploi ainsi que des antennes judiciaires et des maisons de justice.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

en minutes



11,8 9,3 7,3 5,3 3,7



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023.

Géographie EPCI 2023

► 23c. Part des locaux raccordables à la fibre

Indicateur : Les locaux raccordables FttH (fibre optique) correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communication à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

en %



96,6 91,5 78,3 53,2 25,7



© IGN-Insee 2023

Source : ARCEP, données du 4^e trimestre 2022.

Géographie EPCI 2023

Indicateurs par EPCI : Ain

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale		Logement		Situations familiales		Mobilité		Accès aux soins		Accès aux services publics								
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre	
CA Haut - Bugey Agglomération	16,8	x			xxx	xx	xxx			xx	x			xxx			xxx		xx				
CC du Pays Bellegardien (CCPB)	14,3	xx			xx	x	xx			xx	x		xxx	xxx	xx		xxx	xx	x				
CA du Pays de Gex	12,4					x	xx	xxx		xx							xxx	xxx	xxx				
CA du Bassin de Bourg-en-Bresse	11,6			x		x																	
CC Bugey Sud	11,5												x						x			xx	
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	9,8				xxx							xx	xxx									xx	
CC de la Plaine de l'Ain	9,6							xx					xxx							xx		xx	
CC de la Côtière à Montluel	7,9					xx	xx	xx														xx	
CC de la Veyle	7,6				x							xx										xx	
CC Bresse et Saône	7,4				x	x						xxx										xx	xx
CC de Miribel et du Plateau	7,3					x		xxx														xx	
CC de la Dombes	7,0							xx					xx									xx	xx
CC Val de Saône Centre	6,2					x						xx	xx	xx								xx	
CC Dombes Saône Vallée	5,6							xx				xx										xx	

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Allier

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC du Pays de Tronçais	17,6	xxx	xxx	x	xx	xx	xx				xx	xx	xxx			xxx	xx	xx	xx	xx	xx	xx
CA Montluçon Communauté	17,4	xx	xxx	xx		xxx	x				xxx	xx	xxx						xxx			
CC du Bocage Bourbonnais	16,7		xx		x		x								xxx	xx	x					
CA Vichy Communauté	16,0	xx	xx	x		xx					xx	xx	xx						xx	xx		
CC du Pays de Lapalisse	15,5	xx			xx		xxx		x						xx	xxx			xx			xx
CC Entr'Allier Besbre et Loire	15,4	x	xx		xx		xxx						xx		xx	xx			xx	xx		
CC Commentry Montmarault Nérès Communauté	14,6	xx	xxx	x	x	xx	xx					xx							xx			
CC du Pays d'Huriel	14,4	x					x								xx	xxx			xxx			xx
CA Moulins Communauté	13,6	x	xx	x		xxx	x			x		x							xx			
CC Saint-Pourçain Sioule Limagne	13,6		x	x	x	x	x			x		x		x		xx					xxx	
CC du Val de Cher	11,4		x										xxx			xxx			xx			

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Ardèche

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement		Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans
CC Pays des Vans en Cévennes	23,2	xxx	x	xxx			xx		xxx	xxx	xxx	xx			xx			xxx		xxx
CC du Pays Beaume-Drobie	21,8	xxx	x	xxx		x	xx		xx	xxx	xx	xxx			xx			x	xx	xxx
CC de la Montagne d'Ardèche	21,5		x			xxx	xx							xxx	xxx		xxx	xxx	xxx	xxx
CC Val de Ligne	19,5	xxx		xxx					x	xx	xx	xxx	xx				xx	xxx	xxx	xxx
CC du Pays de Lamastre	19,0		x		x	x						x		xx	xx	xx	x	xx	xxx	xx
CC Ardèche des Sources et Volcans	18,4	xx		xx					xx	xxx	xx	x		xx	xx		xx	x	xxx	xxx
CC du Bassin d'Aubenas	16,5	xxx	x	xx					x	xx		xx	xx		xx		x	x	xx	xx
CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	15,9	xxx	x	xx	x	x	xx					x	xx		xx				xxx	xxx
CC des Gorges de l'Ardèche	15,4	xxx		xx													x	xx	xx	xxx
CC Val Eyrieux	15,4		xxx		x	x						x		xx		x	xx	x	xx	xx
CC Ardèche Rhône Coiron	14,9	xx		xx	x	xx	x	xx		x	xx	xx	xxx					xx	xxx	xxx
CC Berg et Coiron	14,3	x		x						x		x			xx			xx	xxx	xxx
CA Privas Centre Ardèche	14,0	x		x		x				xx	xx	x			xxx			xx	xx	xx
CA Annonay Rhône Agglo	12,5					x							xx						xx	xx
CA Arche Agglo	10,8								x											xx
CC du Val d'Ay	10,2				x								xx	xx						xxx
CC Rhône Crussol	7,9		x						xx										x	xx

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Cantal

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC du Pays de Salers	17,4		xx		x										xxx			xxx		xxx	
CC Hautes Terres Communauté	15,8														xx	xx		xxx			
CC du Pays Gentiane	15,7		x												xxx		x	xxx	xxx		
CC de la Châtaigneraie Cantalienne	14,6		x												xxx	xx		xxx			
CC Saint-Flour Communauté	13,9														xxx			xx		xxx	
CC du Pays de Mauriac	13,9														xx			xxx		xxx	
CC Sumène - Artense	13,7				x					xx	xx	x			xx			xx			
CC Cère et Goul en Carladès	12,8														xx						
CA du Bassin d'Aurillac	10,8					x						x									

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Drôme

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)		Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC du Diois	22,2	xx	xx	x							xxx		xx			xx	xx		xx		xxx	xxx
CC des Baronnie en Drôme Provençale	20,2	xx	xx	xx				xx		xx	xxx	xxx	xx						xxx	xxx		xxx
CC Dieulefit-Bourdeaux	17,6	x	xx	x						x	x							x				xxx
CC du Crestois et de Pays de Saillans Cœur de Drôme	15,5	xx		xx		x				xx	xx	xx	x									
CA Montélimar Agglomération	15,2	xx		x				xx		x	xx	xx	xx							x	xx	
CC Drôme Sud Provence	14,5	xx		xx						x			x	xx								xx
CA Valence Romans Agglo	14,4	x		x				xx		x	x	xx	xx									
CC Porte de DrômArdèche	13,4	x		x	xx	x	x															xx
CC du Royans-Vercors	12,3		xx		x					x	xxx											xxx
CC du Val de Drôme en Biovallée	11,4			x						xxx												xxx

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Isère

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
Grenoble-Alpes-Métropole	14,1	x			xx		xxx	xxx		x	xxx	x										
CA Porte de l'Isère (CAPI)	14,0	x		x	x		xx	xx		x	xx	x		xx					x			
CC Entre Bièvre et Rhône	12,9	x		x	xx		x						xx	xx						xx	xx	
CC de l'Oisans	12,0						xx	xx		xx					xxx					xx		
CA Vienne Condrieu	11,9						xx	xx	x					xx								
CC de la Matheysine	11,1			x						x				xx						x		
CC du Trièves	10,6		xx						x	xx				xxx	xxx		xx					xxx
CC Les Vals du Dauphiné	10,4				x			xx						xx								xxx
CC Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	10,4													xx						xx	xxx	
CC Lyon Saint Exupéry en Dauphiné	10,2				xx	x	x	xx	xx	x			xx	xx								
CC Bièvre Isère	9,4							xx					xx	xx						xx	xx	
CC Cœur de Chartreuse	9,1												x		xx							xxx
CA du Pays Voironnais	8,8							xx					x							xx	xx	
CC du Massif du Vercors	8,0						xx	xx	x	x			x	xx						xxx	xxx	
CC de Bièvre Est	7,6				x			xx						xx								
CC Les Balcons du Dauphiné	7,3							xx					xxx	xx		xx				xx	xx	
CC Le Grésivaudan	5,6							xx														xxx
CC Collines Isère Nord Communauté	5,0							xxx	xx				xxx	x								

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Loire

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement		Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans
Saint-Etienne Métropole	18,8	xx	x	xx	x	x	xx			x	xxx	xxx						xx		
CC du Pays d'Urfé	14,6				xx	x								xxx	xx		xx			
CA Roannais Agglomération	14,2	x	x	x	x	x				x		xx					xx			
CC des Vals d'Aix et Isable	14,2				x								xx	xxx	xx		x		xx	
CC du Pays entre Loire et Rhône	10,2				xx	x										xx			xx	
CC Charlieu-Belmont	10,1		xx		x	x									xxx		x			
CA Loire Forez Agglomération	9,6												xx							
CC de Forez-Est	8,9				x									x					xx	
CC des Monts du Pilat	8,7														xx					
CC du Pilat Rhodanien	7,5												xx	xx	xx					

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Haute-Loire

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC des Pays de Cayres et de Pradelles	17,4		xx									x			xx	xxx			xxx	xx	xx
CC des Rives du Haut Allier	16,6		xxx												xx				xxx		
CC du Haut-Lignon	14,0		x																xxx		
CC Brioude Sud Auvergne	13,9		xx	x		xxx	x												x		
CA du Puy-en-Velay	12,8		x																	xxx	
CC Mézenc-Loire-Meygal	12,3														xx	xx	xx	x			
CC Auzon Communauté	12,3	x		x		x	xx					x	xx					x	xx		
CC du Pays de Montfaucon	10,6				x		x											x			
CC des Sucs	10,2						x														
CC Marches du Velay-Rochebaron	8,4												xx	xx							
CC Loire et Semène	7,7													xxx							

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Puy-de-Dôme

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)		Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC du Pays de Saint-Éloy	18,4		xx				xx						x			xx	xxx		xxx	x		xx
CC Thiers Dore et Montagne	17,0	xx	x	xx	xx	xx	xx						xx				xx	x	x			
CC Ambert Livradois Forez	16,7	x	xxx		x		x									xx	xxx	xx	xx		xxx	
CC Chavanon Combrailles et Volcans	16,2						x		x							xxx		xx				xx
Clermont Auvergne Métropole	15,7	xx				xx		xx			xx	xx	xx									
CC du Massif du Sancy	15,2										x					xx						
CC Dômes Sancy Artense	13,9															xxx					xxx	xx
CA Agglo Pays d'Issoire	12,2		xx							x					xx							
CC Plaine Limagne	9,8		x	xx		xxx	x							xxx	xx		xx			xx	xx	
CC Combrailles Sioule et Morge	9,1													xxx	xx						xxx	
CC Entre Dore et Allier	8,9			x		xx				x				xxx	x							
CC Billom Communauté	8,7		xx			xx								xx								
CA Riom Limagne et Volcans	8,2			x		xx								xx								
CC Mond'Arverne Communauté	5,9					xx								xxx							xx	

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Rhône

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CA Villefranche Beaujolais Saône	16,3	x		xx	x	x		xx				x	xx	xx						xx		
Métropole de Lyon	16,0	x		x		xx	xxx	xxx	xx	x	xxx	xx										
CA de l'Ouest Rhodanien	12,8				xx	x	x					x			xx		xxx			xx		
CC Saône-Beaujolais	9,7				x										x					x		
CC des Monts du Lyonnais	8,4														xx							
CC de la Vallée du Garon (CCVG)	6,4					x		xx	xxx	x												
CC du Pays de l'Arbresle (CCPA)	6,3								xx													
CC Beaujolais Pierres Dorées	5,6								xx													
CC du Pays de l'Ozon	5,5								xxx	xx				xx								
CC des Vallons du Lyonnais (CCVL)	5,3								xx	x												
CC du Pays Mornantais (COPAMO)	5,1								xx					xx								
CC de l'Est Lyonnais (CCEL)	5,0								xxx	xx				xx								

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Savoie

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC Cœur de Tarentaise	15,4						xxx			xxx						x					xx	
CA du Grand Chambéry	12,0						xx	xxx	x	x	xx											
CC de Haute-Tarentaise	11,7						xxx	xx		xx	xxx			xx							xx	
CA Arlysère	11,2						xx	xx								xx						
CC Val Vanoise	11,1				x		xx	xx		x	xx			xx		xxx					xx	
CC Haute Maurienne Vanoise	11,0						xx				xx					xx	x		x	xxx		
CC Cœur de Maurienne Arvan	10,7							x			xx				xx	xx	x			xxx		
CC Val Guiers	9,7												xx	xx					xx		xxx	
CC des Vallées d'Aigueblanche	9,2						xx	x		x						xx			xx			
CC Les Versants d'Aime	9,2							xx								xx					xxx	
CA Grand Lac	8,8						xx	xxx	xx		xx											
CC Porte de Maurienne	8,6	x	xxx	x	x	xx							xx	xxx	xx	xxx	xxx				xxx	
CC de Yenne	8,4												xx			xxx	xx	x			xxx	
CC Maurienne Galibier	8,1													xx		xxx					xxx	
CC du Canton de La Chambre	7,9					x										xxx	xx				xxx	
CC Cœur de Savoie	6,7							xx					xx								xx	
CC du Lac d'Aiguebelette (CCLA)	6,2													xx	xxx	xxx					xxx	

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Haute-Savoie

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	16,5	xx		x	x		xxx	xxx	xx	xx	xxx	x				xxx		xxx			
CC de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc	14,3						xxx	xxx	xx	xx	xx					xx					
CC Cluses-Arve et Montagnes	12,2				xxx	x	xxx	xx			xxx					xx		xxx			
CC du Haut-Chablais	10,6						xx	xxx							xx				xx	xxx	
CA Thonon Agglomération	10,1						xx	xxx			xx					xx	x	xx			
CC du Genevois	9,8					xxx	xxx	xxx	x	x	xx					xx	xxx	xxx			
CC des Sources du Lac d'Annecy	9,4	x						xx			xx	x				xx					
CC Faucigny-Glières	8,9				xx	xx	x	xxx	xxx	x	xx					xx		xx			xxx
CC Pays du Mont-Blanc	8,8						xx	xx	xx		xx					x					xxx
CC des Montagnes du Giffre	8,4							xxx													xxx
CA du Grand Annecy	8,2						xxx	xxx	xx		xx					xx					
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	8,0						xx	xxx			xx			xxx		xx		xx			xx
CC des Vallées de Thônes	7,4						xx	xxx	xx							xxx					xx
CC du Pays Rochois	7,3						xx	xxx	x		xx					xx	xxx	xx			xx
CC Rumilly Terre de Savoie	7,0					x	xx	xxx	x		xx										xx
CC Arve et Salève	6,9						xx	xxx								xx	xxx	xx	xx		xx
CC Ussets et Rhône	6,8							xx						xxx	xx	xxx	xx			xx	xx
CC de la Vallée Verte	6,6		x					xxx	x				xxx	xx	xx	xx	xxx	xxx	xxx		xx
CC des Quatre Rivières	5,8						xx	xxx					xxx				xx				xx
CC du Pays de Cruseilles	5,5							xxx					xx				xxx			xxx	xx
CC Fier et Ussets	5,2						xx	xxx					xxx	xx			x		xx		

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.